



INFO JANVIER 2019

G
O
U
E
S
N
A
C
'
H



CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918



MAIRIE

19 route de Bénodet 29950 GOUESNAC'H

tél. : 02 98 51 74 75

e-mail : mairie.gouesnach@wanadoo.fr

fax. : 02 98 51 70 18

site : <https://mairie-gouesnach.bzh/>

horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi, de 9h à 12h

LE MOT DU MAIRE

L'enjeu des prochaines années sera de maintenir le lien entre les collectivités et la population tout en répondant aux exigences administratives et aux évolutions technologiques.

Les maires ont remonté leur inquiétude sur plusieurs points. Ils sont soumis à des effets de ciseaux : le désengagement de l'État, une baisse des dotations et une exigence administrative qui ne fait que croître (GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations,...). La simplification des démarches administratives, la dématérialisation informatique ne peuvent être des solutions qu'avec un accompagnement.

Le regroupement des communes permet de faire un relais avec des capacités administratives et techniques que ne possèdent pas une commune comme la nôtre qui doit rester **proche de la population** et ne pas se diluer dans une structure XXL comme dans certains territoires.

Il faut que les citoyens n'hésitent pas à se rendre en mairie pour demander conseil ou simplement évoquer les problèmes rencontrés. La commune doit rester **un point d'ancrage** tout en mettant en place les conditions nécessaires pour travailler avec les autres communes.

2019 sera une année marquée par plusieurs chantiers comme la commune en a peu connus. Nous verrons surgir de terre la **salle multifonctions** de près de 780 m² et plusieurs lotissements.

Vous le savez, notre territoire est attractif, nous dépassons les **2800 habitants**, et notre population jeune nous permet de maintenir un bon niveau de scolarisation.

Le succès de la restauration scolaire avec **plus de 200 repas**

fournis par jour répond à cette évolution de la société qui entraîne des déplacements importants pour accéder à un travail. Nous continuerons cet effort de qualité pour ce service qui correspond aux besoins des familles.

Beaucoup envie notre qualité de vie et notre volonté de **bien vivre ensemble** dans notre Bretagne et encore plus dans notre Cornouaille.

Le dynamisme de nos associations en est la preuve.

Sachons la conserver en se donnant les moyens.

Protégeons notre campagne tout en favorisant sa découverte, préservons ses éléments proches du bourg.

Pour cela, nous avons acquis plusieurs hectares pour permettre de faire une liaison entre l'urbanisation qui devient plus dense et une campagne qui doit le rester.

Permettez-moi de souhaiter au nom du conseil municipal à chacun d'entre vous, pour cette nouvelle année, beaucoup de bonheur dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.

Gildas GICQUEL

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Élus, employés et conjoints se sont retrouvés au restaurant municipal ce mois de janvier pour **partager le repas annuel**. Moment convivial où les fines bouches se sont régalingées et les amateurs de karaoké s'en sont donnés à cœur joie en fin de soirée.



En prélude, **Monsieur le Maire** a souligné le travail effectué par l'ensemble du personnel qu'il a remercié pour son investissement. Il a noté que de telles rencontres étaient nécessaires afin que chacun puisse échanger hors service.

Cinq employés ont reçu la **médaille du travail** et se sont vu remettre un diplôme et un bouquet de fleurs : **Sabrina LE FELLIC**, Directrice Générale des Services, **Christine NÉDÉLEC**, **Stéphanie LE BAIL**, **Solen GARREC** et **Gérard CHAMBRAUD**.

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Venez découvrir le nouveau site internet de la commune :

<https://mairie-gouesnach.bzh/>

élaboré par **Béatrice DONNARD**, BD Communication.

Depuis mi-novembre 2018, il remplace la première version mise en ligne en 2006.



Bonne Année !

L'équipe de l'information municipale adresse à chacun et chacune ses meilleurs vœux pour l'année 2019 en souhaitant qu'elle vous offre les éléments indispensables à une vie heureuse, paisible et digne.

Le **11 novembre 2018** à **11h00** les cloches ont sonné à la volée, sur tout le territoire national, durant onze minutes pour célébrer le **centenaire de l'Armistice de la grande guerre** et rendre hommage aux **Poilus**, ces héros d'un combat qui semblait interminable.

Début et fin de cette guerre, un peu d'histoire, en quelques mots

● Le 28 juin 1914, un jeune nationaliste serbe assassine le couple héritier du trône austro-hongrois, **le Prince François-Ferdinand d'Autriche et son épouse**. L'Autriche-Hongrie formule un ultimatum, qui sera rejeté, à la Serbie protégée par son alliance avec la Russie. La guerre est déclarée. Cette guerre met aux prises deux grandes alliances, « **les Alliés ou la Triple Entente** » et la « **Triplice** ». Les premiers composés principalement de la

France, Royaume Uni et Russie auxquels s'ajouteront le Japon en 1914, l'Italie en 1915, la Roumanie en 1916 et les États-Unis en 1917. Les seconds composés des empires centraux, principalement l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie rejoints par l'empire Ottoman en 1914 et le royaume de la Roumanie en 1915. C'est presque toute l'Europe qui est touchée.

● **Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France.**



● Cette guerre a mobilisé **plus de 60 millions de soldats**. Les combats y ont été d'une extrême violence, plus de 18 millions d'hommes y ont péri. Notre seul pays a enregistré 1 397 800 tués et 4 266 000 blessés. Gouesnac'h n'a pas été épargnée puisque **39 de nos soldats** ont été déclarés « Morts pour la France ». Lors de cette journée du souvenir, un hommage leur a été rendu cent ans plus tard. Les noms de chacun des héros décédés ont été égrainés, l'émotion se lisait dans les regards avec peut-être un peu plus de douleur pour les portes-drapeaux et anciens combattants, dans la tête de qui des images se bousculaient.

● **Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé** à 05h15, en forêt de Compiègne, carrefour de Rothondes, dans un wagon, par le général Foch et la délégation allemande. Les allemands n'ont eu aucune marge de négociation et ont été humiliés. Ce n'est qu'à 11h00 du même jour que l'armistice a pris effet sur le front. Elle était signée pour une durée de 36 jours renouvelables, il en fut ainsi les 12 décembre 1918, 16 janvier et 16 février 1919, mais cette dernière fois, pour une durée indéterminée jusqu'à la **signature du traité de paix du 28 juin 1919** à Versailles.

Si la signature de l'armistice a mis fin aux hostilités c'est bien celle du traité de paix qui a mis fin à cette guerre.

● Lors de l'armistice de juin 1940, Hitler exigea et obtint que celle-ci soit signée dans ce même wagon qui avait été transformé en musée pour gommer l'humiliation dont l'Allemagne avait été victime en 1918 et tenir sa revanche.

Lors des bombardements de 1944/1945 le wagon fut détruit. Une réplique de la voiture 2439D qui faisait partie de la même série que l'originale a été réaménagée à l'identique et se trouve à ce jour, au musée de l'armistice à Compiègne. La clairière où a été signé l'armistice de 1918, a été aménagée en tant que lieu de symbole et accessible au public.



● Le dernier Poilu français, **Lazare Ponticelli** est décédé le 12 mars 2008.

De son vivant, après avoir dans un premier temps refusé des obsèques nationales qui lui étaient proposées, il finit par les accepter à la condition qu'elles soient simples et dédiées à tous les morts de cette grande guerre, ce qui fut le cas aux Invalides, le 17 mars 2008.

DÉCÈS DE MARIE-THÉRÈSE GOURLAOUEN ET JEAN VARENNE



C'est avec une grande émotion que nous avons appris au cours de l'année écoulée les décès de **Madame Marie-Thérèse Gourlaouen** (Les Amis des Jardins) et de **Monsieur Jean Varenne** (Les Amis du Vieux Gouesnac'h).

Tous deux, durant de longues années, se sont investis bénévolement pour notre commune et au-delà.

Nous renouvelons aux familles nos vœux de sympathie



ÉTAT CIVIL ET URBANISME 2018 EN QUELQUES CHIFFRES

POPULATION

au 1^{er} janvier 2019 : **2 819 habitants**

ÉTAT CIVIL

20 naissances dont 6 filles et 14 garçons

12 reconnaissances
(avant naissance par parents non mariés)

11 mariages

8 PACS

27 décès
(dont 8 sur Gouesnac'h)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

45 nouveaux inscrits

Année 2017

POPULATION

au 1^{er} janvier 2018 : 2 810 habitants

ÉTAT CIVIL

23 naissances dont 10 filles et 13 garçons

12 reconnaissances

12 mariages

21 décès (dont 11 sur Gouesnac'h)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

43 nouveaux inscrits

URBANISME

24 permis de construire

maisons individuelles : 9

extensions (+ 20 m²) : 11

rénovations : 4

garages (+ 20 m²) : 2

abris de jardin (+ 20 m²) : 2

carports : 6

1 maison d'assistant(e)s maternel(le)s

1 salle multifonctions

2 permis d'aménager (lotissements)

71 déclarations préalables

modifications de l'aspect extérieur de constructions : 25

côtures : 12

abris de jardin : 18

vérandas et extensions : 7

division de terrains : 5

piscines extérieures : 5

80 certificats d'urbanisme (ventes de terrains)

CUa (simple information) : 66

CUb (opérationnel) : 14

46 déclarations d'intention d'aliéner

Année 2017

URBANISME

40 permis de construire dont 14 maisons individuelles

39 déclarations préalables

NOUVELLES ACTIVITÉS À GOUESNAC'H



Géraldine ROUSSEAU-ROGER, diététicienne-nutritionniste,
nouvellement installée 17 route de Bénodet,

consulte sur rendez-vous : **07 55 63 40 32**

geraldine.rousseau-roger@gmail.com

Lydie Esthétique, exerce au salon de coiffure « Les Couleurs de l'Odéa » et à domicile :

Tél. : **06 25 32 16 31**

ongles.....**maquillage**.....**épilation**

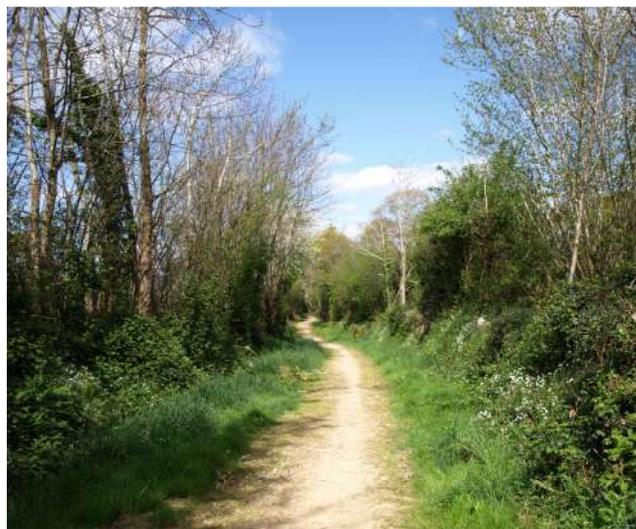
soin du visage.....**soin du corps**



LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Avec une équipe d'élus, Monsieur le Maire en tête, **la longueur de nos chemins piétonniers s'envole**, ceci grâce à la remise en état de certains axes communaux délaissés, de l'acquisition de certaines parties privées auprès de propriétaires conciliants et de la coopération de la **CCPF** qui gère la remise en état de ces zones et leur entretien.

La municipalité fait intervenir dans un premiers temps l'association de réinsertion « **Objectif Emploi Solidarité** » pour « ré-ouvrir » ces chemins envahis par une végétation dense.



LES BALADES ACTUELLES OU À VENIR

Secteurs **Ty guen, Penfrat, Kerueur, Prat ar Guip, Kervern, Roboliou, Pors Garo, allée des Châtaigniers.**

Il est également envisagé un **peuplement forestier** sur un terrain communal de 5 hectares, à droite en sortant de l'agglomération, sur la route de Quimper.

LES JARDINS PARTAGÉS

Après une saison de culture sur un terrain un peu trop lourd, la préparation de la terre, pour la nouvelle année, a été mécanisée grâce à l'intervention de **Monsieur Hubert Caradec**.



Bientôt les quatre jardiniers pourront reprendre la binette !

RÉSULTATS DU CONCOURS DES JARDINS ET MAISONS FLEURIS

Le jury communal s'est réuni le **7 juin 2018** pour rendre visite aux participants.

les 1ers prix

- Petit jardin de – 100 m² visible de la rue : **QUÉMÉRÉ Danielle**
- Jardin jusqu'à 500 m² : **BACHMAN Catherine**
- Jardin de 500 à 1 000 m² : **DOUGUET François**
- Jardin de 1 000 m² et + : **CHIAPPA Jean-Claude**
- Parc : **CLAQUIN Michel**
- Talus : **LE BRETON Jean-François**
- Commerce et services : boulangerie **HÉLIAS**
- Patrimoine : Fontaine de Saint-Cadou

- le jury adresse ses félicitations aux participants et les encourage à continuer à œuvrer pour le fleurissement de la commune -

2 jardins, proposés au concours intercommunal le 28 juin, ont été primés :

- Jardin de 1 000 m² et + : **CHIAPPA Jean-Claude**, qui a remporté le 1^{er} prix
- Jardin de 500 à 1 000 m² : **DOUGUET François**

Contactez la mairie si vous souhaitez participer à la prochaine édition du concours des jardins fleuris

PARC DE BOUTIGUÉRY

Boutiguéry

DOMAINE & PÉPINIÈRE

Plus Qu'une Balade, Un Voyage...

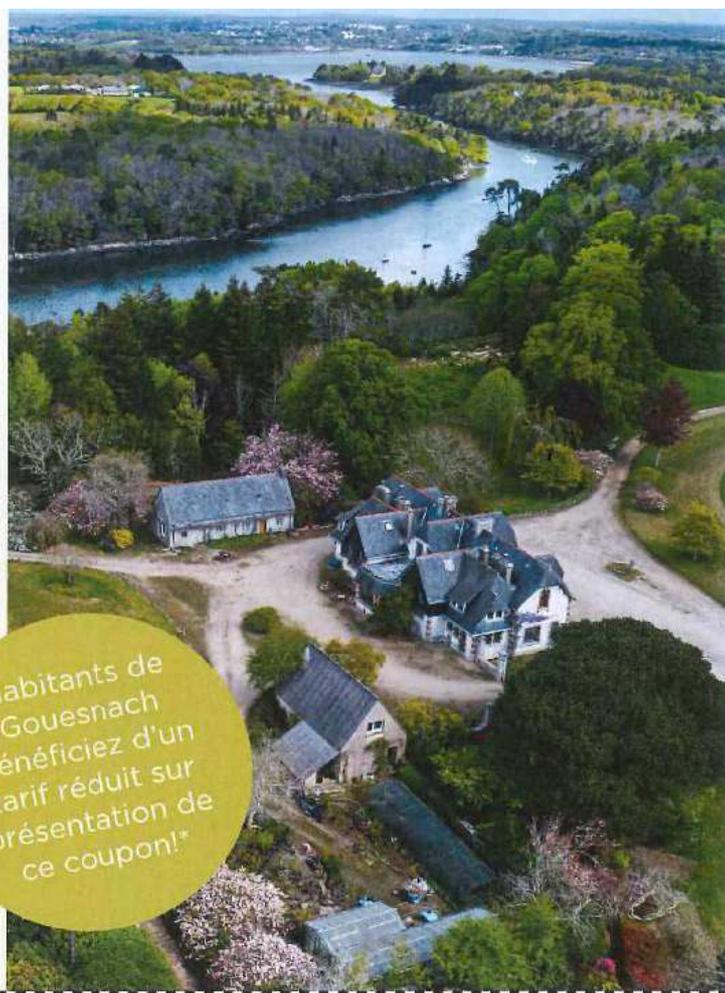
Entre Quimper et Bénodet, venez découvrir un parc enchanteur de 20 hectares avec sa pépinière de collection, son histoire de famille, et laissez-vous guider par la poésie du lieu.

Pendant la floraison, le parc est ouvert du mardi au dimanche inclus de 14h à 18h

61, route de Pors-Meillou 29950 Gouesnac'h
Tel. 06 64 98 46 44 / 02 98 54 85 95
contact@boutiguery.fr - www.boutiguery.fr

*Tarif réduit de 6,80 euro
Tarif moins de 12 ans : 3 euros

Habitants de Gouesnach bénéficiez d'un tarif réduit sur présentation de ce coupon!



L'ARRÊT DE CAR DE KERVERN



Cet arrêt de car sécurisé, conforme à l'ensemble des normes en vigueur, a été mis en service juste avant les vacances de la Toussaint.

Un cheminement par « l'intérieur » du **lotissement de Kervern**, prolongé sur un chemin communal pour rejoindre cet arrêt, apporte désormais un maximum de sécurité.

Cet aménagement (l'arrêt uniquement), pour un coût de **32 238 euros TTC**, a été subventionné à hauteur de 70% par la région, le solde et le cheminement, soit 30%, **15 416 euros TTC**, par la commune dont **5 000 euros** par le Conseil Départemental du Finistère.

Les dépenses pour l'abri en verre et son installation ont été honorées par la **Communauté de Communes du Pays Fouesnantais**.

Cet espace ne doit pas faire oublier que, pour le rejoindre, l'utilisation de **moyens fluorescents ou lumineux** reste un élément incontournable afin d'optimiser la sécurité de chacun.

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

Les travaux ont porté sur le secteur du **hameau de Kerguëon**, allée de Kervilloré, allée Ven, une partie de l'allée de Menezgouesnac'h ainsi que Hent Landrigou et Hent ar Moor, entre Kerguëon et Landrigou, l'éclairage public existant a été remplacé. L'**arrêt de car scolaire** bénéficie d'un **nouvel éclairage plus performant**.

Quatre nouveaux mâts d'éclairage ont été installés : trois sur l'avenue des Sports, un à Hent Park Vorch.

Pour cette année, le programme se poursuit et les travaux seront concentrés sur la zone de la **salle multifonctions** pour remplacer l'existant et prolonger le réseau vers l'arrière.

Un autre enfouissement du réseau aura lieu sur le secteur de **Douar an Duc**.

CURAGE DE FOSSÉS ET DÉRASEMENT

Cette année cette opération a été plus tardive en raison des disponibilités de l'entreprise, et s'est déroulée dernièrement.

- Route de Kerider -
dernière portion entre la
départementale et le Poney Club

- Route de Pors Keraign -
entre Menez Land Gras et Ty
Nevez Kerlec

les secteurs
concernés

- Route de Saint Cadou -
entre la départementale et le
chemin de Ty Guen

- Route de Keranner -
entre Hent ar Moor et l'allée de
Pouldiguy

ainsi que quelques points ponctuels.

Ce ne sont pas moins de **5 kms** qui ont ainsi été traités, coût : **16 000 euros**.

TRAVAUX DE PEINTURE SUR LA VOIRIE



Comme chaque année, la voirie a connu son lot de marquage au sol.

Ont été peints ou repeints les places handicapées, les bandes axiales de Ty Corn, Prat ar Guip, place de l'Odet, les bordures, l'îlot et l'axe de Hent ar Moor / route de l'Odet, route de Pors Guen, l'arrêt de car de Prat ar Guip.

TRAVAUX DE VOIRIE

La route de Saint Cadou, entre la départementale et Ty Guen, connaît des problèmes récurrents d'eaux de ruissellement.

Pour les résoudre au maximum, divers travaux ont été effectués, outre le curage des fossés et les dérasements, un drain avec avaloir a été posé entre la départementale et la route de Vray Secours, trois avaloirs à l'aplomb d'un drain existant ont

été créés entre Vray Secours et le chemin de Ty Guen.

L'entreprise ayant effectué des travaux d'enfouissement de réseaux sur cette zone en 2015 vient d'accepter de reprendre certains secteurs, côté numéros impairs, une autre en fera de même côté opposé pour une bonne évacuation des eaux de pluie.

Une entreprise spécialisée a effectué un travail de nettoyage

sur toutes les buses ainsi que pour l'ensemble de celles de la **route de Kerider** et d'autres isolément.

L'année écoulée a vu des travaux allée des Primevères (poursuite de la reprise des trottoirs), création d'un parking de 6 places à Hent Reuniou, aire giratoire sur la Vieille Route de Pors Keraign, aire de pique-nique à l'entrée du bourg route de Quimper.

TRAVAUX EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE : PRÊT DE PANNEAUX ET PORT DE GILETS FLUO

Au fil des jours, il a été constaté que certaines personnes qui effectuent de menus travaux **en bordure de la voie publique**, prennent des risques en ne portant pas de vêtements fluorescents (même en pleine journée) et sans baliser leur chantier.



Si vous en faites la demande, votre mairie mettra gracieusement à votre disposition **une signalétique**.

Pour des chantiers plus importants, un **arrêt municipal** sera nécessaire.

Rappel : nul n'a le droit de s'approprier les parties communales sans y avoir été autorisé par l'autorité compétente. En cas d'accident votre responsabilité serait engagée.

TRAVAUX DE CLÔTURE, ABRI VÉLOS À L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'emprise de la future salle multifonctions nous a obligé à des **travaux de reprise de clôture** de l'école publique, pour qu'à l'avenir (après les travaux), le chemin piétonnier reliant la rue d'Eyrecourt à Hent Reuniou ne soit pas condamné.

C'est ainsi qu'une **partie de la clôture de la cour maternelle** a été légèrement déplacée avec dépose et repose du portail principal, le mur de façade a été repris. Durant les travaux et

pour l'année scolaire, un **accès sécurisé** a été balisé.

Dans le même temps, une **nouvelle clôture** était érigée **dans la cour des élémentaires**, interdisant aux élèves l'accès aux parties terreuses (coût : **5 818 euros**).

Dernièrement un abri pour les deux roues des enfants a été mis en place en un lieu proche de l'accès à la cour élémentaire.



Les travaux de remplacement des ardoises sur l'école élémentaire par l'**entreprise Cotten** de Gouesnac'h se poursuivent selon un programme pluriannuel.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le lot de menus travaux a suivi son cours comme à l'accoutumée.

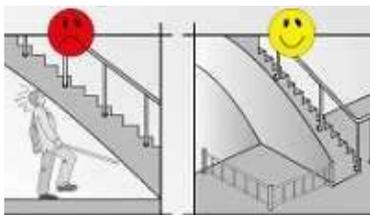
La **seconde porte du garage** des services techniques a été remplacée, le parc s'est étoffé de nouveaux bacs de stockage de matériaux.

Une étude a été menée pour l'aménagement des combles de la mairie, l'espace actuel devenant trop exigu. Les premiers résultats ne sont pas satisfaisants aussi une autre étude va porter sur **l'agrandissement du bâtiment**.

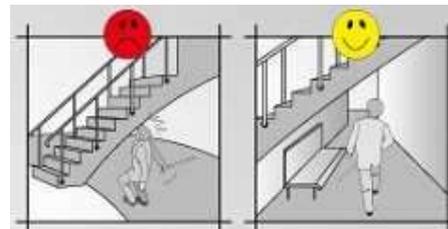


TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PMR (PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE)

Selon un programme pluriannuel, les travaux avancent pour offrir aux **personnes à mobilité réduite** une sécurité maximale.



Actuellement au programme : bandes d'éveil sur les premières marches hautes ● mise en place de « nez de marche » (sur chaque marche) ● contraste de couleur sur la première et dernière contre marche ● prolongement de chaque main-courante de la largeur d'une marche en partie plane.



SALLE MULTIFONCTIONS

La construction de la salle a débuté à la mi-janvier.



Au préalable et durant une bonne partie des vacances scolaires d'été de l'année passée, d'importants **travaux de déviements de réseaux** ont eu lieu sur l'emplacement même de la future salle.

Cette opération a nécessité d'importantes fouilles, parfois à trois mètres de profondeur pour mettre à jour les réseaux existants (eaux de ruissellement, eaux usées, gaz, électricité, téléphone), aucun plan de recoupement n'étant à notre disposition.

Cette zone, selon les témoignages de nos anciens a été énormément remblayée par le passé. La **citerne gaz** a été remplacée et installée hors zone de la salle, au frais de la société propriétaire.



Durant ces travaux, il a fallu créer un **cheminement sécurisé** pour accéder à la cour de la maternelle (d'où sortent les élémentaires), lequel restera accessible et **obligatoire** durant toute la phase de construction.

EFFECTIFS SCOLAIRES



248 élèves

Maternelle : 89 Élémentaire : 159

Groupe scolaire de l'Odéon
158 élèves

Maternelle : 58 Élémentaire : 100

École Notre Dame des Victoires
90 élèves

Maternelle : 31 Élémentaire : 59

ÉCOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

Dans le cadre de l'Education Morale et Civique, les CM de l'école ND Victoires ont élu leurs délégués.



Carla Debrauwer a été choisie pour représenter les CM1 et Diego CALVEZ les CM2.

Ils représenteront leur classe, accompagnés de leurs adjoints lors des Conseils Municipaux des Jeunes organisés par Jean Le Ster et Patrick Malaviale à la mairie.

S'inspirant des Conseils Municipaux de leurs aînés, chaque adjoint est responsable d'une commission.

Ainsi Énora est à la tête du groupe "Sports et Loisirs", Théo mène le groupe "Sécurité des enfants", Malo P. gère la commission "Cantine" et Baptiste, "Protection de la nature".

En classe, les commissions se réunissent pour travailler sur des propositions concrètes qu'ils soumettront à la mairie lors du prochain conseil...
Nancy Lagadic

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis la rentrée dernière, seule l'école Notre Dame des Victoires poursuit son investissement pour faire participer ses élèves au conseil des jeunes.

Les idées de chacun sont discutées en commissions internes, ensuite et après validation, elles sont portées, en conseil, à la connaissance des élus (Jean Le Ster et Patrick Malaviale).



Pour nous élus, il est agréable de constater l'implication de nos jeunes mais c'est aussi grâce à la volonté des enseignants, et en retour, de pouvoir leur manifester tout notre intérêt en répondant positivement à certaines demandes.

JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers» (Citoyenneté), cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» (tapez «recensement»).
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION NORD-OUEST

Le centre du service national d'Angers
☎ 02 44 01 20 50
csn-angers.sec.fct@intradef.gouv.fr



www.defense.gouv.fr/jdc

ESPACES JEUNES

Une nouvelle année commence à l'Espace Jeunes, bonne année à tous, jeunes et moins jeunes !

L'Espace Jeunes modifie ses horaires à partir de janvier 2019 : le mercredi après-midi il ferme ses portes, il reste néanmoins ouvert les vendredis soirs (17h30 - 20h00) ainsi que les samedis après-midi (14h00 - 17h00).

■ Cet été, un séjour est dès à présent ouvert aux inscriptions : un **séjour Moto-cross** près de Nantes. Nous partirons 5 jours (du 08 juillet au 12 juillet) et ferons pas moins de 6 heures de moto-cross et pour nous détendre après l'effort, nous pourrons profiter de la piscine du camping. Nous irons à la découverte de Nantes ainsi que du **Poète Ferrailleur**.

Ce séjour est ouvert à tous, son tarif varie en fonction des revenus des parents (de 140€ à 370€) pour les

revenus inférieurs à 1 600€ (revenu imposable/12), un tarif préférentiel est prévu (pré-inscriptions sur le site internet de l'Espace Jeunes ou directement auprès de Julie).

■ Un autre séjour est en préparation, deux idées s'affrontent : la première est d'aller faire **découvrir la ville de Rennes** aux jeunes et la seconde est d'**aller visiter Paris**. Afin de n'en sélectionner qu'un seul, l'animatrice a besoin de l'avis des jeunes de la commune.

■ Courant février, nous proposerons aussi un **séjour de 2 jours au Futuroscope**. Les informations seront transmises sur le site internet de l'Espace Jeunes ou par le biais des contacts e-mail.

■ Depuis plusieurs années, nous mettons en place, avec l'accompagnement de **Françoise**, un **atelier Toqué** sur la commune. Cet atelier a pour but de montrer aux jeunes qu'ils peuvent faire à manger très facilement et avec de bons produits. Cet atelier reçoit un vif succès.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, prenez contact avec **Julie** l'animatrice de l'Espace Jeunes. Un **site internet de recettes** a été mis en place voici l'adresse :

<https://atelier-toque.jimdosite.com/>

À bientôt à l'Espace Jeunes !
Julie Favry

CONTACT : julie.favry@epal.asso.fr - 07.82.46.43.24 et <https://ej-gouesnach.jimdo.com/>

ALSH DE GOUESNAC'H



Toute l'équipe d'animation souhaite une excellente année 2019 aux habitants de la commune !

Chargée de l'animation enfance périscolaire et extrascolaire et de la jeunesse, l'équipe d'animation anime aussi ses actions publiques.



En 2019, le programme des animations sera sensiblement le même.

Côté animation de l'accueil de loisirs, deux adolescents de la commune, sont rentrés dans une démarche d'accompagnement à la **formation BAFA**. Volontaires dès le départ, **Titouan et Matéo**, des jeunes fréquentant **l'Espace Jeunes**, ont été accueillis par l'équipe professionnelle de l'ALSH de manière bénévole. Présents à presque chaque vacances, ces jeunes accompagnent l'équipe dans l'animation des enfants de 3 à 11 ans.

En 2019, en accord avec la commune de Gouesnac'h, ils se verront financer leur premier stage théorique du BAFA avec **l'association EPAL**. Plusieurs objectifs à cette action : dans

L'année 2018 a été bien chargée : Galette des rois des associations, chasse aux œufs en collaboration avec l'APE et l'APEL, fête de la musique, spectacle de magie en juillet sur le terre plein du restaurant scolaire, fête de fin d'été du centre, forum des associations et portes ouvertes, grand jeu d'halloween et Tartiloween (repas déguisé), vente d'objets au périscolaire au bénéfice du Téléthon et une première : organisation d'un **Fest Noz du Téléthon**. À chaque fois, la population a répondu présente.

l'optique d'une démarche participative et citoyenne, l'accueil de loisirs souhaite permettre aux jeunes de la commune, d'avoir la possibilité de faire leurs premières armes et ainsi, motiver leur envie de devenir **animateur en accueil de loisirs et de passer le BAFA**. D'un autre côté, cela responsabilise les jeunes dans la mise en place d'actions concrètes, leur donne l'opportunité d'intégrer une équipe d'animation et de voir ce qu'est ce métier mais aussi, cela leur ouvre la possibilité de trouver ponctuellement un job sur leur territoire... une aubaine pour l'équipe qui peine chaque année à recruter des animateurs vacataires.

Concernant les inscriptions, les tarifs, les programmes d'activités, tout se trouve sur le **blog de l'accueil de loisirs**. Mis à jour

régulièrement, il permet aux familles de trouver l'information et les documents rapidement. Les inscriptions pour les vacances de février sont en ligne.

Nous programmons un séjour de **2 jours au Futuroscope** pendant les vacances d'avril. Les inscriptions seront diffusées prochainement.

Nouveauté en 2019 : la mise en place d'un groupe d'utilisateurs qui accompagnera l'équipe d'animation dans sa réflexion d'accompagnement pédagogique. Les informations seront transmises par le biais de la presse et de « mail listes » au cours du 1^{er} trimestre. Les séjours aussi seront révélés à ce moment, et une réunion sera alors programmée pour valider les choix et permettre éventuellement des modifications de programmation.

Daniel Guyon

INFORMATIONS : www.alshgouesnach.blogspot.fr, mail : gouesnach@epal.asso.fr et au téléphone 06 76 74 46 05

LE REPAS DES AÎNÉS

Annuellement les aînés ont plaisir à se retrouver, à l'automne, au restaurant municipal pour cet agréable moment de convivialité offert par le CCAS.

Cette année, ils étaient **144 convives** et c'est après avoir dégusté un excellent repas précédé d'un apéritif concocté par le **restaurateur de Loch Laë** que l'assemblée s'est séparée, non sans avoir au préalable écouté diverses histoires et chansons, ainsi que, pour ceux qui le désiraient, effectué quelques danses sous la houlette et l'accordéon de **Jean-Paul Christien**.



Les aînés ne pouvant se déplacer n'ont pas été oubliés puisque **50 colis-repas** leur ont été

acheminés par des équipes de bénévoles.

Monsieur le Maire accompagné de **Madame Chantal MARC**, Adjointe, s'est rendu au domicile de nos doyens, **Madame Madeleine Lecoïnte** et **Monsieur Maurice Folgoas**. Comme le veut la tradition, il leur a été respectivement remis un bouquet de fleurs et une bonne bouteille de vin rouge.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Quelle fut belle et émouvante cette cérémonie

- Tout d'abord, **émouvante** quand les cloches se mirent à sonner à 11h00,
- **émouvante** quand, aux premiers mots de **Monsieur le Maire**, chacun se tue, rendant l'instant solennel,
- **émouvante** quand deux jeunes écoliers lurent un texte officiel,
- **émouvante** quand les gerbes de fleurs furent déposées au pied du monument aux morts.



- **émouvante** quand **Jean De Tandt** reçu d'**André Le Nours** la médaille militaire, laissant échapper quelques larmes, preuve d'une émotion intense,
- **émouvante** lorsque les élèves des écoles publique et privée entonnèrent l'Hymne à la Joie sous la houlette de **Jean-René Ansquer**, avec l'investissement des associations des parents d'élèves.
- **émouvante** quand les noms **des poilus morts pour la France furent égrainés**,
- **émouvante** lorsque la Marseillaise fut reprise en cœur.
- Mais elle fut aussi belle tant l'investissement d'**André Le Nours**, correspondant défense et **William Calvez**, tous deux conseillers municipaux, fut total pour la préparer. Leur récompense, une foule compacte rassemblée autour des porte-drapeaux, pour ce devoir de mémoire.
- **Cent ans déjà** que nos aînés ont fini de combattre pour défendre notre pays; beaucoup y ont péri, d'autres ont été blessés et traumatisés à jamais. Aussi en cette journée du **11 novembre 2018**, nous étions fiers de leur rendre cet hommage sous un climat coopérateur, cet hommage que nous leur devons et auquel chacun de ceux qui étaient présents a participé avec émotion sans oublier ceux qui auraient aimé être parmi nous.
- La cérémonie achevée, chacun pouvait se diriger vers le restaurant municipal où une **exposition militaire** nous attendait, sans oublier le partage du verre de l'amitié.

LE TÉLÉTHON

Cette année, la traditionnelle journée du Téléthon, début décembre, avait été précédée une semaine plus tôt, d'un **fest noz** à l'initiative de l'ALSH et son directeur, **Daniel Guyon**, ainsi que de l'Espace Jeunes et de sa directrice, **Julie Favry**.

Soutenue par une équipe de bénévoles, cette soirée a connu un franc succès, tant au niveau de la participation que sur la rentrée de finances côté buvette et crêpes à consommer sur place. Tout le monde était ravi de ce moment convivial d'autant que l'animation (musique et chant) était de grande qualité. Les « aficionados » de la danse s'en sont donné à cœur joie sans ménager leurs efforts.

Le jour J, donc une semaine plus tard, la journée a commencé par la vente de viennoiseries à domicile par des adolescents de l'**Espace Jeunes** et d'encadrants, tous bénévoles. En général, un très bel accueil leur a été réservé, que **chaque acheteur** s'en trouve ici remercié.

Tout au long de la matinée, il a été proposé aux participants des ventes d'objets, livres, friandises et autres. On pouvait aussi se diriger vers d'autres stands pour voir la fabrication de paniers en osier, l'initiation à l'informatique, etc.



Un groupe de marche se rendait jusqu'à la chapelle de Saint Cadou où café/croissant était offert à chacun.

C'est un rituel de faire un tour de calèche grâce à l'aimable participation de **Pierre-Yves Guillermou** dont l'association « Entre Terre et Mer » offre une partie des viennoiseries. L'autre partie est financée par le **magasin Proxi** et **Dominique**

Hélias, notre boulanger local. Merci à eux pour leur générosité.



La journée du vendredi ainsi que la matinée du samedi voyaient crêpiers et crêpières s'activer et ainsi proposer **1 900 crêpes** à la vente, bravo. Un grand merci au **magasin Carrefour Market** de Bénodet qui offre la majorité des ingrédients ainsi qu'à **Messieurs Dumoulin et Chiquet** qui en font de même pour le lait frais.



Animation musicale par le groupe **Mélody.Bonheur**. En cuisine, « **Pépère** » et **ses acolytes** s'activent pour préparer **200 repas**. Là aussi félicitations pour l'excellent plat



de joutes de porc qui fait l'unanimité !

Tombola, panier garni et énigme de **Monsieur Rose** complétaient ce moment et permettait à certains de repartir avec un, voire plusieurs lots.



La cérémonie de remerciements s'est déroulée un mois plus tard en présence de **Monsieur Éric LE GUEN**, coordinateur Téléthon du Finistère-Sud, de **Monsieur le Maire** ainsi que **Monsieur José Coriou**, responsable local et des nombreux bénévoles invités pour la circonstance.

Cette cérémonie était l'occasion de remettre **un chèque de 6 804.04 euros** à **Monsieur Éric LE GUEN**. Ce dernier retraçait l'historique du Téléthon, son but et les résultats obtenus. Il honorait la très bonne tenue de notre commune pour cet événement, ainsi que celle du Finistère en général qui compte deux tiers des communes participantes contre un quart en moyenne au niveau national.

LE COMBAT CONTINUE ☎ 3637 - TELETHON.FR



Un grand **MERCI**
à tous les participants et donateurs !



CALENDRIER DES FESTIVITÉS ET RÉUNIONS

Maniac Party
MicroManiac
restaurant municipal
samedi 9 février

Assemblée Générale
Pakikangay
restaurant municipal
samedi 23 février

Assemblée Générale
La Yole de Gouesnac'h
restaurant municipal
dimanche 3 mars

Loto
Comité de Jumelage
restaurant municipal
samedi 6 avril

Repas et spectacle
APE Groupe scolaire
restaurant municipal
samedi 30 mars

Assemblée Générale
Les Amis du Vieux Gouesnac'h
restaurant municipal
lundi 4 mars

Festig deiz
Butun Drol
restaurant municipal
dimanche 7 avril

Don du sang
Établissement Français du Sang
restaurant municipal
mercredi 10 avril

Loto
F.C.O. de l'Odet
restaurant municipal
samedi 20 avril

Cérémonie commémorative
Anciens Combattants, mairie
restaurant municipal
mercredi 8 mai

Chasse à l'oeuf
APE, APEL, Animation Jeunesse
Complexe de Kerincuff
dimanche 21 avril

Course « La Victorieuse »
APEL ND Victoires
le bourg et la campagne
dimanche 12 mai

Brocante de Saint Cadou
Les Amis du Vieux Gouesnac'h
Chapelle de Saint Cadou
dimanche 19 mai

**Assemblée Générale
Célébration des 40 ans**
Association Sports et Loisirs
restaurant municipal
vendredi 7 juin

Fest Noz
Les Galactics
Complexe de Kerincuff
samedi 1^{er} juin

Élections européennes
la Mairie
restaurant municipal
dimanche 26 mai

Kermesse
APE Groupe scolaire
Complexe de Kerincuff
samedi 15 juin

Fête de la musique
Animation Jeunesse
le bourg
vendredi 21 juin

Kermesse
APEL ND Victoires
restaurant municipal
vendredi 28 juin

Happy Summer Festival
APE Groupe scolaire
Complexe de Kerincuff
samedi 13 juillet

Spectacle de cirque
Le Cirque Français
Complexe de Kerincuff
**samedi 13 juillet
dimanche 14 juillet**

Escale espagnole
La Yole de Gouesnac'h
Cale de Pors Meillou
dimanche 30 juin

Fête irlandaise
Comité d'Animation
Complexe de Kerincuff
samedi 3 août

Fête des Lutteurs
Fédération de Gouren
Chapelle de Saint Cadou
dimanche 4 août

Pardon de Saint Cadou
APEL ND Victoires
Chapelle de Saint Cadou
dimanche 1^{er} septembre

FÊTE IRLANDAISE

Une centaine de bénévoles ont répondu, jeudi 13 décembre dernier, à l'invitation du Comité d'Animation.

Après 15 ans d'absence, plus de cent cinquante bénévoles vont se mobiliser pour assurer le succès estival de la Fête irlandaise.



Après 15 ans d'absence dans la programmation locale, le comité relève le défi de l'organisation

de la **Fête irlandaise** le **3 août prochain**, sur le site de Kerincuff. La forte participation des bénévoles à cette première réunion est un encouragement pour les 12 membres du comité qui, depuis plus de deux mois et demi, travaillent sur ce projet.



La présentation des travaux a commencé par le logo imaginé par

le graphiste, **Valérian Le Floch**, qui a conduit à l'édition d'un autocollant. Au niveau local, un courrier a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Gouesnach et, ceci, dès le 17 décembre.

Concernant le budget prévisionnel, la commune fait partie des partenaires au même titre que des entreprises. Le budget sera conforté par la mise en place d'une **tombola**.

Outre la répartition des postes, les bénévoles étaient impatients de connaître la **programmation de la Fête irlandaise**.



L'Irlande et la Bretagne en scène. À l'affiche, deux groupes pour distiller de la musique irlandaise et autant pour animer le fest-noz.

En ouverture de la soirée

■ **Fir an Ti**, qui trouve son origine à Belfast. L'installation sur les terres de Bretagne, non loin des marais de Redon, a offert l'occasion à **Rory** de s'entourer de deux amis musiciens pour apporter « la breizh touch » à son univers irlandais.

■ Créé en 2004, **Celtic Sailors** est un groupe basé dans la région parisienne. À son actif, deux CD et plus de 300 concerts. Sur la scène, des danseuses proposeront un spectacle en rapport avec la musique celtique traditionnelle interprétée de façon originale par le groupe. Cerise sur le gâteau, une projection vidéo accompagne le tout.

En deuxième partie de soirée

■ **David Pasquet Trio** va ouvrir le bal breton dans une formule mettant en avant le côté électronique de la bombarde, en poussant les effets au maximum sur un fond de pop-electro.

■ Quant au groupe **Dremmwel**, les amateurs de danses apprécieront sa participation.

EXPOSITION DE TABLEAUX D'ARTISTES



Depuis le **15 novembre 2009**, le hall d'accueil de la mairie reçoit l'exposition d'œuvres d'**artistes amateurs et confirmés**, chaque exposition est généralement prévue pour une durée de 2 mois environ.

En ce moment et jusqu'au 30 mars prochain, vous pouvez découvrir les peintures (huiles sur toiles) de **Philippe Saliou**, résident de Gouesnac'h.

Artistes amateurs ou confirmés, si vous êtes intéressés par une exposition, faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie !

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Votre municipalité a mis en place ce service, effectué à **titre gracieux** par les employés des services techniques, à raison d'une fois par trimestre.

Cette année, il aura lieu les mardis suivants :

5 MARS . 4 JUIN . 3 SEPTEMBRE . 3 DÉCEMBRE

Il est destiné aux personnes qui n'ont **pas de moyens de locomotion** pour transporter les **objets encombrants** vers une déchetterie. Seuls les objets à fort volume sont débarrassés.

Vous avez besoin d'un enlèvement, contactez la mairie qui vous fournira tous les renseignements utiles.



COLLECTE DE RADIOGRAPHIES



RÉCUPÈRE VOS ANCIENNES RADIOGRAPHIES
et reverse les sommes collectées pour aider des familles paysannes démunies au Sénégal



Apportez-nous vos films radiographiques, nous les traitons de façon écologique pour en extraire l'argent et participons ainsi à l'action solidaire de l'association ÉLEVAGES SANS FRONTIÈRES.

Venez déposer en mairie vos anciennes radiographies, collectées par la société **Or en Cash**, au profit de l'association **Élevages Sans Frontières**.

Or en Cash traite les radiographies de façon écologique pour en extraire l'argent et reverse la totalité des dividendes pour aider des familles paysannes démunies en Afrique.

Élevages Sans Frontières, association de solidarité internationale, aide des

communautés paysannes vulnérables par des actions visant à améliorer durablement leurs conditions de vie en mettant en place des activités d'élevage créatrices de revenus.

« **Qui reçoit ... donne** » Les projets sont basés sur un principe de microcrédit en animaux : pour chaque animal reçu, les familles s'engagent à faire don d'un animal né de l'élevage à une autre famille démunie.

www.elevagesansfrontieres.org

RADAR PÉDAGOGIQUE

Après en avoir fait la demande, le **Conseil Départemental du Finistère** nous a alloué une subvention de **1 100 euros** au titre des amendes de police pour faire l'acquisition d'un radar pédagogique.

Il a vocation à être implanté sur la départementale mais également en d'autres points de la commune par période d'une **quinzaine de jours**.

Son but est de **sensibiliser les conducteurs** sur la nécessité de respecter la vitesse imposée. Les données enregistrées permettent d'établir qu'à sa vue la vitesse baisse de 6 km/h environ.



RÈGLES D'USAGE D'UN DRONE DE LOISIR



L'utilisation d'un drone dans des **conditions d'utilisation non conformes** aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L.6232-4 du code des transports.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la Direction Générale de l'Aviation Civile :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-civils-loisir-aeromodelisme>



NUMÉROS UTILES À CONSERVER

SAMU	15
Police - Gendarmerie	17
Pompiers	18
Secours en mer	1616 par portable ou canal VHF 16
Violences conjugales	3919
Enfance Maltraitée	119
Drogue Info Service	113 ou 0 800 23 13 13

AMÉNAGEMENT D'ABREUVOIRS : AIDE À L'ACQUISITION

La Commission Locale de l'Eau (CLE) de l'Odet, au travers du Sage de l'Odet, a décidé d'interdire à partir du 1^{er} mars 2019 l'accès direct du bétail au cours d'eau.



L'abreuvement direct du bétail dans les cours d'eau est une pratique encore régulièrement observée sur le bassin versant de l'Odet bien qu'elle ait de **nombreux impacts négatifs** sur la qualité de l'eau, l'environnement et la santé. En voici quelques exemples :

- érosion des berges,
- mise en suspension des sédiments dans l'eau (dégradation de la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau, colmatage du fond, ...),
- augmentation de la température de l'eau (élargissement du lit, eau peu profonde),
- risque pathologique (contamination du bétail accentuée),
- risque de chute du bétail dans le cours d'eau,
- risque pour la santé humaine (alimentation en eau potable, activités nautiques, conchyliculture).

Le **Sivalodet** propose de subventionner la mise en place de dispositifs d'abreuvement (pompes de prairies, abreuvoirs gravitaires, abreuvoirs aménagés) dans la limite de **500 euros HT** par site et sur présentation de factures acquittées. Une convention entre le **Sivalodet** et l'exploitant est mise en place.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le technicien du Sivalodet :

Julien LE DEZ / Tél. 02.98.98.87.60 / julien.ledez@quimper.bzh

SIVALODET (Syndicat mixte de la vallée de l'Odet), 18 rue Jules Verne 29000 quimper – www.sivalodet.fr

CAMPAGNE "ZÉRO PESTICIDE" POUR LES PARTICULIERS

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique, restent autorisés.



Directeur de la publication : Gildas Gicquel, Maire

Responsable de la rédaction : Patrick Malaviale, Adjoint à la communication et à l'information municipale

Rédaction : William Calvez, Jean-Paul Christien, Sandrine Février, Nicole Guillou, André Le Nours, Aurore Queffelec

Mise en page : Isabelle Le Pétillon

Commission de relecture : le personnel du secrétariat de la mairie

Photos : sources diverses

Impression : Imprimerie du Commerce de Quimper